

Le Conseil municipal de la Ville veut que la commune aide davantage les commerçant·es de la rue de Carouge confronté·es à des travaux d'envergure pour plus de deux ans

Mobilisation pour les commerces

MARIA PINEIRO

Economie ► Mercredi soir, le Conseil municipal s'est saisi des difficultés des commerçant·es de la rue de Carouge, confronté·es à un chantier titanique pour les deux prochaines années. Depuis le début des travaux ce printemps, le tronçon entre la place des Augustins et la plaine de Plainpalais est éventré. Pour qui tente d'emprunter cet axe à pied, puisque tout trafic est coupé, transports publics y compris, le ballet des ouvriers et des engins de chantier dans un paysage lunaire est saisissant.

Les passant·es se retrouvent, eux, relégué·es sur d'étroits passages de part et d'autre de l'axe. A intervalles réguliers, des passerelles permettent de traverser. Pour les plus de cent commerces qui jalonnent le tronçon, le choc a été immense et bien souvent pas anticipé dans cette ampleur.

Mi-août, les commerçant·es rencontrés sur place témoignaient de leur désarroi. Chez Mama Thaï, un employé chiffrait les pertes entre 30 et 40%, car «clients et livreurs peinent à venir. Et s'ils viennent, le bruit est catastrophique». Un peu plus loin, la librairie Les Recyclables se disait également touchée. Le gérant, Evan Agathe, jugeait la communication défaillante. «Nous pensions ne pas être concernés avant 2026, mais finalement, c'est toute la rue qui est en chantier dès à présent.»

Pas plus de quatre mois

Si une minorité, comme Holy Cow, restaurant de burgers, indique ne pas subir de perte de clientèle et se réjouir des futurs aménagements, ce n'est de loin pas le cas de la majorité. Fin août, la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIG) présentait un sondage mené auprès des commerçant·es. Les résultats sont apocalyptiques. Ainsi, 32 des



Pour les plus de cent commerces qui jalonnent le tronçon en travaux de la rue de Carouge, le choc a été immense et bien souvent pas anticipé dans cette ampleur. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

44 commerces interrogés «estiment ne pas pouvoir tenir plus de quatre mois dans ces conditions». La moyenne de la baisse du chiffre d'affaires «atteint -40% sur trois mois par rapport aux mêmes mois de 2024». La CCIG révèle qu'à sa connaissance «au moins quatre enseignes ont déjà fermé».

Aussi, le Conseil administratif a annoncé fin août venir en aide aux commerces. De juin à décembre, soit jusqu'au retour du trafic du tram, 40% de leur loyer sera pris en charge pour autant qu'ils aient leur siège ou une succursale inscrite en Ville

depuis au moins une année. Un crédit d'investissement de 1,5 million de francs devra être voté par le Conseil municipal à cet effet. La CCIG a d'ores et déjà indiqué que cette aide, ne correspondait qu'à 10% du chiffre d'affaires des commerces, ce qui «ne compense qu'environ 4% des pertes». Elle en conclut donc que «ce soutien ne suffira pas à compenser les travaux prévus sur deux ans».

Mercredi soir, le Conseil municipal a débattu de trois textes de droite visant à soutenir davantage les commerçant·es. Le PLR demande ainsi à l'exécutif

«d'organiser en collaboration avec le canton et les SIG, la mise en place d'une procédure d'indemnisation équitable et transparente». Les Vert·libéraux, quant à eux, demandent 5 millions de francs «pour couvrir à fonds perdus l'entier des loyers des commerces impactés». Le MCG entend débloquer 1 million pour «couvrir tout ou partie des charges fixes et d'apporter rapidement une aide».

Une première

La gauche a soutenu ces trois urgences sans broncher. Puis, le débat politique a repris ses

tuation d'urgence». Il a appelé le canton à prendre sa part. Au sein des Vert·es, on a souhaité, sur une partie des textes, se laisser le temps de la réflexion en étudiant certaines propositions en commission. Ce à quoi le MCG Amar Madani a répliqué que l'heure était «désormais à l'action». Enfin, pour le socialiste Théo Keel, il faudra réfléchir à des aides plus longues.

Ainsi, 32 des 44 commerces interrogés «estiment ne pas pouvoir tenir plus de quatre mois dans ces conditions»

Pour conclure le débat, le maire Alfonso Gomez a indiqué que la Ville envisageait déjà «la suite des travaux. Il n'y a pas de solution idéale». Le magistrat chargé des Finances a appelé SIG et TPG à se mettre également autour de la table et assuré que la Ville viendrait avec de nouvelles propositions. Puis Marjorie de Chastonay, conseillère administrative chargée de l'Aménagement, a détaillé la situation actuelle et les mesures prévues pour minimiser l'impact des travaux.

Au final, moyennant certains amendements, les trois textes ont largement passé la rampe.

A noter qu'un projet de loi PLR est actuellement discuté en commission du Grand Conseil. Il stipule qu'en cas de travaux «les entreprises lésées ont droit à une indemnisation de la collectivité publique qui ordonne les travaux». S'il était adopté, cela ouvrira la voie à des indemnisations par les communes genevoises. I